2

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP-8-5-79100241

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "AQUITAINE"
GIRONDE, DORDOGNE, LOT-&-GARONNE, LANDES, PYRÉNÉES-ATLANTIQUES
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
B. P. N° 47 - 33150 CENON-LA MORLETTE - TÉL. (56) 86.22.75 - 86.24.35
INSEE : 313244253-00016 - INSCRIPTION A LA C.A.P.P.P. N° 524 AD

ABONNEMENT ANNUEL
60,00 FRANCS
Sous-Régisseur d'Avances et de Recettes,
Direction Départementale de l'Agriculture
C. C. P. : BORDEAUX 6702-46 X

3 MAI 1979 - BULLETIN TECHNIQUE N° 12 -

VITICULTURE

EXCORIOSE

Dans les cépages les plus tardifs où le stade D.E est généralement atteint, il est recommandé, dans les parcelles présentant des symptômes d'excoriose, de procéder au second traitement.

BLACK-ROT

En raison des projections d'ascospores qui sont observées à l'occasion de chaque pluie et des risques supplémentaires présentés par l'apparition éventuelle des premières taches dans les prochains jours, il y a lieu de renouveler l'intervention préconisée dans le bulletin du 12 avril dans les parcelles situées à proximité de vignes incultes et celles atteintes l'année dernière.

MILDIOU

On sait que les premières attaques venues du sol (foyers primaires) n'intéressent en général que quelques souches. Pour retarder la formation de ces premiers foyers, souvent difficilement repérables, quelques mesures préventives sont à envisager dès à présent. Elles consistent à faciliter l'évacuation de l'eau stagnante et supprimer les repousses se développant à la base des souches.

ARBORICULTURE

TAVELURES DU POIRIER ET DU POMMIER

L'apparition de nouvelles feuilles augmente considérablement la surface végétative non couverte par la précédente pulvérisation. D'autre part, les pluies fréquentes sont favorables aux contaminations et des repiquages sont à prévoir dans les vergers insuffisamment traités où des taches existent. En conséquence, envisager une nouvelle intervention dans les meilleurs délais.

OÏDIUM DU POMMIER

Ajouter à la bouillie antitavelure, un produit efficace contre l'oïdium.

PUCERON VERT DU PRUNIER

Les foyers de pucerons verts s'intensifient en Dordogne et Lot-et-Garonne. Parmi les produits cités dans notre précédent bulletin, on peut également ajouter le pirimicarbe (Pirimor), peu toxique pour les auxiliaires.

Si la présence de chenilles défoliatrices est decelée, choisir un produit efficace sur les deux parasites.

.../...

P313

ROUILLE DU PRUNIER

On profitera du traitement dirigé contre les pucerons pour effectuer une première pulvérisation fongicide contre la rouille, en cette période particulièrement favorable par suite de la pluviométrie importante.

On choisira un des produits ci-dessous :

- mancozèbe à 1,500 Kg/MA/ha (Dithane M 45 et LF, Sandozèbe)
- folpel à 1 Kg/MA/ha (nombreuses spécialités)
- chlorothalonil à 1,500 Kg/MA/ha (Daconil)
- manèbe à 1,600 Kg/MA/ha (nombreuses spécialités)
- zinèbe à 2 Kg/MA/ha (nombreuses spécialités)
- zirame à 1,800 Kg/MA/ha (nombreuses spécialités)

BACTERIOSE DU NOYER

Le stade bourgeon éclaté (stade CF_2) est atteint ou dépassé dans toutes les variétés. On effectuera une seconde pulvérisation cuprique dès réception de ce bulletin.

CULTURES LEGUMIERES

FRAISIERS

Dans les cultures de plein champ, le traitement anti-botrytis effectué en pleine floraison a été lessivé par les fortes précipitations. Il y a lieu de le renouveler. Nous rappelons qu'un traitement est conseillé en fin de floraison quand apparaissent les premiers fruits verts.

GRANDES CULTURES

ORGE D'HIVER

Il est encore temps d'intervenir contre la Rhynchosporiose en tenant compte de la présence de rouille naine (rouille brune). Dans les parcelles ayant dépassé le début de l'épiaison, on cherchera en outre à protéger les épis contre la Septoriose.

Rectificatif : Le Bayleton total autorisé à 0,8 Kg/ha contre les maladies du pied s'utilise à 1 Kg/ha contre la rhynchosporiose (voir dernier bulletin.

BLE TENDRE D'HIVER

L'évolution des maladies du pied, particulièrement du piétin-verse, se poursuit. Il est nécessaire de pratiquer les observations au champ et d'effectuer des comptages. Un prélèvement de 25 à 50 plantes prises au hasard de la parcelle permet de dénombrer après lavage 100 à 200 talles dont on examine bien la base.

Une intervention se justifie lorsque 20 à 25 % des talles présentent des symptômes externes de piétin-verse ou de fusariose type-piétin. Consulter notre précédent bulletin.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie,
Chef de la Circonscription phytosanitaire
"AQUITAINE"

Imprimerie de la Station de BORDEAUX
Directeur-Gérant : P. JOURNET

M. LARGE

CONCOURS POUR LA DETECTION DES FOYERS PRIMAIRES DU MILDIOU ET DU BLACK-ROT DE LA VIGNE (1)

Comme chaque année, un concours pour la détection des foyers primaires de Mildiou et de Black-rot de la vigne est organisé dans les zones viticoles de la région Aquitaine.

Ce concours est ouvert pour les appellations précisées ci-dessous :

GIRONDE : Bourg-sur-Gironde, Saint Emilion, Médoc, Graves, Entre-deux-Mers, Sauternes, Sainte Croix du Mont.

DORDOGNE : Monbazillac, Bergerac.

LANDES et LOT-ET-GARONNE : Bas Armagnac, Haut Armagnac, Ténarèze, Tursan

PYRENEES ATLANTIQUES : Jurançon, Vic Bilh, Irouleguy, Bellocq.

La première personne de chacune de ces appellations qui adressera à la Station d'Avertissements Agricoles une feuille ou une grappe atteinte de l'une de ces deux maladies bénéficiera d'une prime de 60 Francs.

En outre, un prix supplémentaire également de 60 Francs, sera attribué pour chaque département dans les zones viticoles hors appellations.

Les envois devront être adressés à la Station d'Avertissements Agricoles d'Aquitaine - Chemin d'Artigues - B.P. 47 - 33150 CENON LA MORLETTE, accompagnés des indications suivantes :

a) - Nom, prénom et adresse de l'expéditeur,

b) - Nature du cépage, emplacement de l'organe atteint, importance de l'invasion,

c) - Situation de la parcelle (côteau, plaine, bas-fond....)

d) - Date exacte de la découverte des taches.

Pour leur bonne conservation, les échantillons seront envoyés dans un sachet plastique entre deux buvards humidifiés.

Seuls seront reconnus valables, les échantillons qui après vérification à la Station d'Avertissements, se révèleront comme effectivement atteints de Mildiou ou de Black-rot. La durée du concours est limitée au 15 Juin 1979.

OOoOO

(1) - Actuellement et durant la première quinzaine de Mai, la recherche peut se limiter aux taches de black-rot, des sorties de taches de mildiou étant improbables.